

Argentine

UN AN APRÈS LE COUP D'ÉTAT DE MARS 1976

Amnesty International dénonce la généralisation de la torture

Le nombre des prisonniers politiques s'est considérablement accru en Argentine depuis le 24 mars 1976. De même que celui des « disparus ». Plus des trois quarts des détenus placés « à la dispo-

sition du pouvoir exécutif » attendent, sans avoir été inculpés, de passer en jugement, et peuvent être maintenus indéfiniment sous les verrous. La torture, considérée comme une méthode de lutte

contre la subversion, s'est généralisée. Telles sont, en substance, les conclusions du rapport de la mission qu'Amnesty International a envoyée en Argentine du 6 au 15 novembre 1976.

On ne voit pas, constatent les enquêteurs, comment pourrait être mis fin aux graves violations des droits de l'homme dans ce pays : l'armée qui a pris le pouvoir le 24 mars 1976 n'a pas précisé combien de temps elle entendait le conserver ; l'état de siège illimité prive les citoyens de toutes garanties légales. Ils peuvent être indéfiniment maintenus au secret ou en prison.

Le rapport ne passe pas sous silence les activités (assassinats, attentats, enlèvements, etc.) des organisations clandestines d'extrême gauche. Mais, selon la mission, la « violence terroriste » ne justifie pas les « mesures extrêmes » officiellement adoptées qui ont affecté « un grand nombre d'innocents ». Si, comme l'affirment certains chefs militaires, les guérilleros sont en déroute, pourquoi le nombre des enlèvements, des détentions et des exécutions n'a-t-il pas diminué ? Amnesty International estime que, « loin de restaurer un climat de sécurité, les dispositions prises pour combattre la subversion ont au contraire contribué à semer la terreur ».

Il est difficile d'évaluer le nombre des prisonniers politiques. C'est un secret militaire. Au total, il y en aurait entre cinq et six mille. Une estimation « raisonnable » qui ne tient compte cependant que des lieux de réclusion officiels.

Les prisons sont depuis décembre 1975 placées sous juridiction militaire. Les détenus sont soumis, de manière générale, à un régime très strict : restrictions des visites ; censures de la correspondance ; fouilles permanentes et arbitraires ; sévères sanctions pour la moindre infraction aux règlements. Depuis le 24 mars 1976 les prisonniers « à la disposition du pouvoir exécutif » n'ont plus été autorisés à s'entretenir avec leurs défenseurs.

Pendant plus de six mois, en 1976, les prisonniers de Córdoba, Coronda et Resistencia n'ont pu avoir aucun contact avec l'exté-

rieur. Les geôliers ont rompu ou confisqué crucifix, photos de famille, correspondance, papiers à lettres, pièces d'échecs. « Tout cela sans explication », écrivent les détenus. On nous laisse enfermés vingt-trois heures sur vingt-quatre sans aucune possibilité d'activité physique ou intellectuelle. »

Au cours des transferts les prisonniers sont systématiquement soumis à de mauvais traitements : « Les soldats qui nous ont escortés jusqu'à l'avion distribuaient des coups de fouet et de crosse », raconte Augusto Nogueira, un cultivateur de vingt-six ans transféré le 6 septembre 1976 de Villa-Devota à Sierra-Chica. « Dans l'appareil où nous nous tenions accroupis les mains sur la nuque, les coups n'ont cessé de pleuvoir. A la descente, ce fut une nouvelle volée. De même qu'à la révision, à la douche et dans les couloirs menant aux cellules. Blessé, je n'ai cependant reçu aucun soin. »

Exécutions sommaires

La brutalité des geôliers du pénitencier de Córdoba n'a pas, semble-t-il, d'égal en Argentine. C'est là que l'on a constaté le plus grand nombre d'exécutions sommaires. Parfois, elles sont camouflées dans un communiqué faisant état d'une tentative d'évasion. Parfois, les autorités ne prennent même pas ce soin. De mai à octobre 1976, vingt-cinq prisonniers, dont le rapport cite les noms, ont, selon toute vraisemblance, été passés par les armes ou ont péri des suites de sévices.

Si la situation des prisonniers « officiels » est précaire, celle des séquestrés l'est, on s'en doute, plus encore. Amnesty International estime qu'entre deux mille et cinq mille personnes ont disparu depuis le 24 mars 1976. Une liste provisoire de deux cents noms accompagne le rapport. « Un grand nombre d'enlèvements, affirme-t-il, ne sont en fait que

des détentions illégalement pratiquées par les forces de sécurité. » Certaines des victimes ont été assassinées ; d'autres attendent encore de connaître leur sort dans les commissariats, les établissements militaires ou des camps de concentration spécialement aménagés.

Disparu le 11 octobre, le Père Patrick Rice, un prêtre ouvrier irlandais, a été remis en liberté à la fin du mois de novembre : « J'ai été d'abord emmené au commissariat numéro 36 de la capitale et roué de coups. Ensuite, on m'a conduit, les mains liées et les yeux bandés, dans un autre lieu pour me faire subir le supplice de l'eau. Le lendemain, ce fut la gégène. Trois jours après mon arrestation, on m'installa au quartier général de la police. Là, après avoir soigné mes blessures, on me présenta à l'ambassadeur d'Irlande. »

Des exécutions massives ont eu lieu souvent en reprèsailles d'opérations menées par les guérilleros. Ce fut le cas, semble-t-il, après l'assassinat, le 19 août, du général Omar Actis, chargé de la préparation de la Coupe du monde de football de 1978 : trente cadavres apparemment à Pilar, un faubourg de Buenos-Aires. Des prisonniers pris comme otages ? Les victimes, signale le rapport, ne portaient ni cravate, ni ceinture, ni lacets de souliers, objets que la police retire habituellement aux détenus. Des exécutions ont également eu lieu sans provocation préalable : trente-quatre personnes ont été fusillées le 14 avril. La police les a fait enterrer en catimini dans une fosse commune du cimetière de Moreno, près de la capitale. Les corps ont été retrouvés le 6 octobre.

La question de la torture justifie un chapitre à part. Les témoignages recueillis, nombreux et variés, provenant de personnes appartenant à tous les secteurs de la société, constituent, selon Amnesty, une preuve irréfutable de l'usage de la torture comme « instrument de politique ». Les

autorités argentines s'en défendent.

Malgré les assurances du gouvernement, la situation des réfugiés politiques — quelque douze mille personnes — s'est, constate l'enquêteur, « détériorée de façon significative ». Plusieurs dizaines d'entre eux sont encore emprisonnés. Les enlèvements et les assassinats se sont multipliés. Des perquisitions légales ou illégales ont eu lieu dans les centres d'hébergement. Le rapport signale de nombreux cas de refoulement. La majorité des quelque soixante-dix Uruguayens, dont huit enfants, arrêtés entre mars et septembre, semble avoir été renvoyée, contre leur volonté, dans leur pays d'origine.

A cet égard, le témoignage de M. Enrique Rodriguez Larreta (père) est capital. Il a été arrêté le 14 juillet, à Buenos-Aires, par les forces de sécurité argentines, et conduit dans une maison du quartier de Floresta où il s'est retrouvé en compagnie de nombreux autres Uruguayens, dont son propre fils détenu quinze jours auparavant ; Gerardo Gatti et Leon Duarte, syndicalistes, et Margarita Michelini, fille du sénateur assassiné en mai. Des officiers des services de renseignements uruguayens ont interrogé M. Rodriguez Larreta et l'ont torturé. Il a été témoin d'autres séances de torture, et du supplice, le 19 juillet, de Carlos Santucho, frère de Mario, principal dirigeant de l'ERP (armée révolutionnaire du peuple), noyé dans une cuve remplie d'eau.

Amnesty International formule une série de recommandations. Aux Nations unies d'abord, pour qu'elles envoient en Argentine une mission d'enquête sur les violations des droits de l'homme. Au gouvernement de Buenos-Aires surtout, l'enjoignant de publier sans tarder une liste des prisonniers politiques, des « disparus » et des personnes décédées pour des motifs politiques.